
LES PARTENAIRES URBAVENIR, C'EST LA FORCE D'UN RESEAU SELECTIONNE DE TPE ET PME DE QUALITES.

NOS VALEURS CONCOURENT À LA PERFORMANCE DE NOS PARTENARIATS DANS LE RESPECT DE LA REGLEMENTATION EN VIGEUR ET DE L'ENVIRONNEMENT AU SENS LARGE DU TERME.

ELLES VISENT À SATISFAIRE LES ATTENTES PRÉSENTES ET À LONG TERME DE L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES.

SÛRETÉ, SÉCURITÉ

La nature même de nos métiers appelle à la plus grande conscience professionnelle. Elle se traduit, en matière de sécurité et de sûreté, par l'application des standards les plus élevés. Elle implique un haut niveau de savoir-faire et une vigilance sans faille en matière de qualité et de protection de l'environnement. *Les Partenaires* URBAVENIR encouragent l'esprit d'équipe et s'attachent à fournir à ses salariés les conditions propices à l'exécution de leurs tâches et à leur épanouissement professionnel.

TRANSPARENCE

La transparence, la sincérité et l'ouverture au dialogue caractérisent la politique de communication des *Partenaires* URBAVENIR.

INTÉGRITÉ

L'honnêteté et l'intégrité gouvernent en toutes circonstances les pratiques et décisions des partenaires. Ils respectent scrupuleusement les lois et la réglementation en vigueur. L'ensemble de ses échanges liés au réseau se fera exclusivement sur des marchés privés. Les parties s'obligent à être loyales entre elles.

SATISFACTION DU CLIENT

Chaque partenaire s'engage à fournir une prestation de qualité, tel qu'exigé dans le cahier des charges du marché, pour satisfaire au mieux les exigences du client.

Gage de la pérennité du réseau et donc de sa capacité à tenir ses engagements vis-à-vis de ses parties prenantes.

ESPRIT DE PARTENARIAT

Adhérer au réseau *Les Partenaires* URBAVENIR, c'est avoir la volonté d'entretenir des relations loyales et constructives avec l'ensemble de ses parties prenantes. Pour répondre à leurs attentes, le réseau cultive un esprit de partenariat fondé sur la solidarité, l'écoute et le dialogue.

ATTITUDE DE RESERVE VIS-A-VIS DES TIERS

Le partenaire adopte une attitude de réserve vis-à-vis des tiers, public ou confrères, au travers d'informations qu'il peut livrer sur l'exercice de son métier.

CONFIDENTIALITE

Nous préservons avec précaution la confidentialité de notre savoir-faire et des informations internes, sur lesquels repose la pérennité de notre réseau. Les informations professionnelles que nous communiquons, en interne comme en externe, sont autorisées et validées selon un contexte de diffusion approprié. Seules les informations rendues publiques par **URBAVENIR** peuvent être communiquées en dehors du cadre professionnel.

RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION ET DES NORMES EN VIGUEUR

Nous demandons à l'ensemble de nos *Partenaires* **URBAVENIR** de respecter rigoureusement la réglementation, les normes techniques ainsi que les normes de certifications applicables dans certaines de nos sociétés (norme NF HABITAT, norme ISO ...).